



LA POSTE

PHIL@POSTE

Communiqué de Presse
Novembre 2012

Cinquantième anniversaire du Traité de l'Élysée Emission commune France- Allemagne

La Poste émet le 2 janvier 2013 un timbre célébrant le 50^e anniversaire du Traité de l'Élysée, qui scelle symboliquement la réconciliation franco-allemande

Un peu d'histoire...



C'est le 22 janvier 1963 que le Chancelier Adenauer et le Général de Gaulle signent le Traité sur la coopération franco-allemande, dit Traité de l'Élysée. Celui-ci met en avant la réconciliation historique des deux pays et souligne l'importance des liens politiques, commerciaux ou culturels qui unissent la France et l'Allemagne. C'est sur ce texte fondateur que vont s'ériger et se développer les structures de coopération et de concertation qui conduisent aujourd'hui les relations réciproques.

Durant ce demi-siècle, se sont notamment créés le conseil Economique et Financier Franco-Allemand, le Conseil Franco-Allemand de l'Environnement, celui de la Défense et de la Sécurité, et l'Eurocorps.

3/5 AVENUE GALLIENI - immeuble ORSUD - 94257 GENTILLY CEDEX - Tél.: +33 (0)1 41 87 13 04 - Fax: +33 (0)1 41 87 13 69

La Poste - Société Anonyme au capital de 3 400 000 000 euros - 356 000 000 RCS PARIS

Siège Social : 44 BOULEVARD DE VAUGIRARD - 75757 PARIS CEDEX 15

Les relations au plus haut niveau se sont renforcées avec la réunion tous les deux mois des deux chefs d'Etat et de leurs Ministres des Affaires Etrangères.

L'Office Franco-Allemand de la Jeunesse a permis à 7,5 millions de jeunes de se rencontrer, l'Université franco-allemande forme désormais un réseau dense œuvrant dans un esprit biculturel. La chaîne ARTE, créée depuis 1990, est devenue une référence de la culture européenne.

Plusieurs temps forts viendront rythmer les célébrations de ce cinquantenaire : après la manifestation commémorative qui s'est tenue à Reims en présence des deux Chefs d'Etat en juillet 2012 et celle de Ludwigsburg en septembre 2012, deux rendez-vous sont pris : le 22 janvier 2013 à Berlin, date anniversaire de la signature du Traité, et le 5 juillet 2013 à Paris, date de la création de l'Office Franco-Allemand de la Jeunesse.

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera dans des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne. » Lettre de Robert Schuman, mai 1950

Les infos techniques ...

Création : Tomi Ungerer

Mise page : Bruno Ghiringhelli

Impression : offset

Format du timbre : 40 x 26 mm

Valeur faciale : 0,80 €

Tirage : 1,5 millions d'exemplaires

Mentions obligatoires : création de T.Ungerer

Pochette émission commune : 2 timbres français et 2 timbres allemands (6,00 €)

Les infos pratiques ...

Le timbre sera vendu en **avant-première** à :

▪ **Paris (75)**

Le **mercredi 2 janvier 2013** de 10h00 à 18h00 au « **Carré d'Encre** », 13 bis rue des Mathurins, 75009 Paris.

Il sera vendu dans les bureaux de poste à partir du **3 janvier 2013** par correspondance à Phil@poste service clients, sur le site Internet www.laposte.fr/timbres,

Service clients : Z.I Avenue Benoit Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 Périgueux Cedex 09.

CONTACT PRESSE

Phil@poste

Catherine Gautier

☎ : 01 41 87 42 33

catherine.gautier@laposte.fr